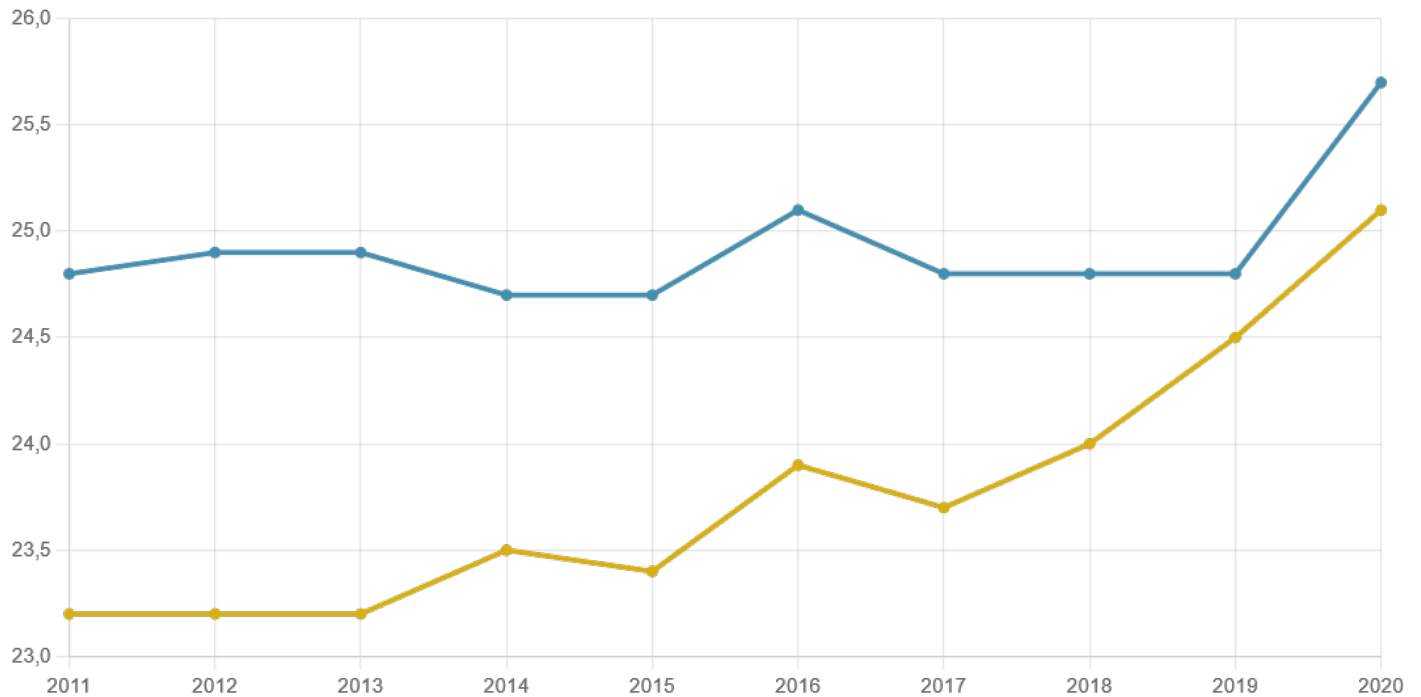


Evolution de la valeur ajoutée des entreprises de la filière bois entre 2011 et 2020

■ Hauts-de-France
■ France

Unité : en %



📍 Hauts-de-France 📅 2022

Source : Baromètre ACSEL Banque de France - 2022

Le Baromètre ACSEL 2022 réalisé par la Banque de France et portant sur la situation économique et financière des entreprises de la filière bois régionale réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 750.000€ (hors exploitation forestière et sylviculture) nous indique la variation de la valeur ajoutée des entreprises de la filière bois entre 2011 et 2020, en Hauts-de-France et en France. Ce taux de valeur ajoutée est calculé sur base du ratio Valeur ajoutée / Chiffre d'affaires. Ce taux se redresse en fin de période pour se rapprocher de la moyenne nationale.

SECTEURS

1ère transformation
2nde transformation
Construction bois

THÉMATIQUES

Économie
Entreprises